



# Groupe - projet Démocratie Participative du Conseil de Développement du Grandangoulême



Compte rendu  
des ateliers participatifs  
du 18 Janvier 2014

A l'IUT d'Angoulême

**DEMARCHE :**

Le Conseil de Développement a décidé en septembre 2013 de mener une réflexion sur la place et le pouvoir du citoyen dans l'action publique et la vie de la cité. Notre contribution sera remise aux élus et acteurs du territoire en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Guidé par la volonté de créer les conditions de l'expression du plus grand nombre, le groupe-projet a souhaité que son travail s'appuie sur l'écoute des acteurs impliqués dans les instances de démocratie participative et plus largement l'ensemble des acteurs de la démocratie locale.

Ces ateliers participatifs ont été une étape majeure du travail du Conseil de Développement, étape intermédiaire entre deux séries d'auditions individuelles de personnalités et de responsables oeuvrant dans notre domaine d'étude.

Ils sont également une étape différente par la méthodologie et les outils employés. En effet, quatre thèmes de réflexions ont été retenus et chaque groupe a travaillé sur deux thèmes différents.

Cinquante personnes ont participé à cette matinée. Elle a été animée par les membres du Conseil de Développement. avec les compétences méthodologiques d'un consultant Monsieur Mehdi HAZGUI qui a accompagné le Conseil de Développement sur ce projet d'ateliers.

**RESTITUTION :**

Le groupe-projet a souhaité restituer les éléments forts émis dans chaque atelier.

Les 39 idées, préconisations proposées le 18 janvier nourriront notre contribution finale.



## ATELIER 1

THEME : La place du citoyen au XXI ème siècle  
CO-ANIMATEURS : Jean-Claude MENARD et Anne-Marie DELALEX

### QUESTIONS DE DEBAT :

- Pour le citoyen d'aujourd'hui ; pourquoi s'engager ou ne pas s'engager dans l'action publique et la vie de la cité ?
- Qui donnera au citoyen une réelle place dans l'action publique et la vie de la cité : les élus ou les citoyens eux-mêmes ?

### SYNTHESE :

- S'engager parce que la vie publique concerne tout le monde
- Le citoyen ne perçoit pas sa légitimité ou en doute
- Participer au dialogue pour que la parole ne soit pas confisquée par d'autres
- Donner la parole à une personne non préparée, n'est-ce pas lui enlever la parole ?
- La citoyenneté est une construction permanente qui nécessite un accompagnement
- Les réseaux, tels ceux des associations locales, apportent la connaissance des expériences dans le territoire
- Ces actions peuvent être dupliquées ou générer d'autres initiatives.
- Etre toujours à l'écoute, à l'affût et se laisser surprendre
- Les moyens multimédias sont incontournables pour la communication (lanceurs d'alerte)
- Ne pas se limiter à son territoire qui est interdépendant des autres



## ATELIER 2

THEME : Le rôle des citoyens dans les politiques publiques  
CO-ANIMATEURS : Monique LASSALLE-BUSSAC et Jean-Noël PAQUIER

### QUESTIONS DE DEBAT :

- Comment instaurer une relation équilibrée entre les élus, les techniciens et les citoyens ?
- Comment donner lisibilité et traçabilité à la participation citoyenne ?

### SYNTHESE :

- La citoyenneté c'est d'abord un positionnement individuel et volontariste
- La citoyenneté c'est aussi la nécessité pour les élus d'avoir une volonté politique forte de donner sa place au citoyen
- La citoyenneté c'est être acteur, donc s'impliquer dans des projets d'intérêt général, du début à la fin, en créant s'il le faut ses propres outils, au sein d'une organisation institutionnelle ou non.
- Le rôle du citoyen ne peut être effectif que si celui-ci est informé et formé.
- La nécessité d'une réactivation de l'éducation populaire, notamment par la création d'une université populaire et citoyenne, et d'un lieu vivant de la citoyenneté, visible et symbolique.
- La mise en place d'un système d'espace-temps indemnisé (décharge et dédommagement du temps passé dans les instances de réflexion collective), comme cela se fait déjà dans d'autres démocraties (ex. Québec)
- Le dépassement des clivages sociaux dans les instances de démocratie participative (jeunes/vieux par exemple)
- L'exigence de lisibilité dans les instances de démocratie représentative et participatives (qui fait quoi et où)
- La limitation de la durée des bureaux et des présidences dans les instances participatives.



## ATELIER 3

### THEME : Comprendre pour agir

CO-ANIMATRICES : Francy BRETHENOUX et Claude EICHELBRENNER

#### QUESTIONS DE DEBAT :

- Comment permettre l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté aujourd'hui ?
- Comment donner ou redonner le pouvoir d'agir au citoyen?

#### SYNTHESE :

- Rendre compréhensible les enjeux de société et de l'action publique sur le territoire
- Stimuler la prise de parole, le langage et ce dès l'école, donner son point de vue, participer, retransmettre
- Permettre que chaque citoyen prenne conscience de ses capacités personnelles et puisse les développer
- Partager les savoirs de tous entre tous, repenser l'éducation populaire ainsi que la formation des jeunes et des enfants
- Réunir et informer les citoyens en soutenant des espaces d'écoute, d'échanges et des lieux d'expérimentation, favoriser les rencontres
- Rendre plus lisible et renforcer le rôle des conseils et comités de quartier, les étendre à l'ensemble de l'agglomération. Améliorer l'articulation entre eux et les autres outils de démocratie participative dont le Conseil De Développement
- Soutenir les associations, sources de multiples informations
- Utiliser pour chacun des vecteurs de l'information et de la communication appropriés y compris par des moments festifs
- Rendre compréhensible le contenu de l'information et de la communication
- Mettre en œuvre ce programme d'actions par l'ensemble des acteurs de l'organisation territoriale



## ATELIER 4

THEME : Les nouvelles pratiques de démocratie  
CO-ANIMATEURS: Gérard ROBIN et Marie-Joëlle CHARDAVOINE

### QUESTIONS DE DEBAT :

- La démocratie participative=professionnalisation ou jaillissements ?
- La démocratie de « négociation » est elle une nouvelle pratique de démocratie?

### SYNTHESE :

- Former : phase préalable pour s'intéresser, participer, donner son point de vue, retransmettre.
- Eriger la négociation en principe politique entre les décideurs et les autres acteurs.
- Informer, communiquer : système d'information et d'échanges avec retours et accès au même niveau d'information.
- Démocratie légitimée : répondre de façon argumentée, sur les décisions favorables ou non, aux demandes.
- Renforcer les espaces de proximité, le travail sur le quotidien.
- Rebattre les cartes sur la place de chacun, élus, techniciens, citoyens. Dépasser le rôle consultatif.
- Ecouter les citoyens, garantir leur pouvoir de parole.
- Accepter et discuter les « jaillissements » des citoyens ou des élus
- Assurer le rôle des associations d'éducation populaire, lieu de recueil d'expressions, d'apprentissage, de formation à la démocratie de façon théorique et pratique.
- Favoriser les collaborations sur le terrain entre les différents acteurs concernés par un projet.

